



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 février 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 6 février 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Marie-Madeleine Bergot, Michel Forget, Eric Alagon, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, David Le Doussal, Christophe Couic, Patrick Vaineau, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Serge Nilly, Yvette Bouguen.

Pouvoirs :

Géraldine Chereau a donné pouvoir à Manuel Pottier
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

6. CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Proposition :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu des départs de la collectivité et notamment de plusieurs départs à la retraite, il est proposé aux membres du Conseil municipal de supprimer du tableau des effectifs:

- un emploi d'attaché principal,
- un emploi de technicien principal 2ème classe,
- un emploi de technicien,
- un emploi d'adjoint technique ppal 1ère classe,
- un emploi d'adjoint technique,

Pour permettre le recrutement d'un.e chargé.e de la programmation culturelle au Pôle culture, il est proposé aux membres du Conseil municipal de créer :

- un emploi d'assistant de conservation à temps complet,
- de prévoir les crédits budgétaires correspondants.

Pour permettre le recrutement d'un.e assistant.e de gestion du domaine public au Pôle aménagement et cadre de vie, il est proposé aux membres du Conseil municipal de créer :

- un emploi d'adjoint administratif à temps complet,
- de prévoir les crédits budgétaires correspondants

Pour permettre à un agent de la collectivité de changer de filière, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- de créer un poste d'adjoint du patrimoine et de supprimer un poste d'adjoint technique,
- de prévoir les crédits budgétaires correspondants.

Avis favorable de la commission des Ressources Humaines du 19 janvier 2018 : favorable
Avis du Comité Technique du 09 février 2018 : favorable

PJ : Tableau des effectifs au 1^{er}/10/2017 et au 15/02/2018

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Le MAIRE,
Michael QUERNEZ.